



Municipalité du Canton de Melbourne

1257, Route 243
Melbourne, Qc, Canada J0B 2B0
Téléphone : 819 826.3555
Fax : 819 826.3981
Courriel: admin.melcan@bellnet.ca

BULLETIN DES CITOYENS POUR LE MOIS DE JUIN 2019

- RÉUNION DU CONSEIL** → La prochaine réunion du conseil aura lieu le lundi 8 juillet. Les citoyens sont bienvenus lors de ces réunions qui débutent à 19h30.
- UN NOUVEAU CROQUE-LIVRES** → Le Canton de Melbourne a fait l'acquisition d'un nouveau croque livres. Celui-ci est installé au Marché Champêtre situé au 1257, route 243 soit derrière l'Hôtel de Ville. Si vous avez des livres usagés pour enfants et adolescents vous pouvez les apporter à l'Hôtel de Ville. Ceux-ci seront déposés durant toute la saison et feront la joie des jeunes de notre Municipalité.
- MARCHÉ CHAMPÊTRE** → Le Marché Champêtre est maintenant ouvert pour la saison estivale et ce jusqu'à la fin du mois d'octobre. Venez visiter nos producteurs locaux, découvrir ce qu'ils ont à offrir, une variété de produits et d'aliments qui sont fabriqués dans la région, par les gens d'ici.
- MODULE DE JEU** → La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau module de jeu pour les enfants et celui-ci est installé au parc Coburn. Il fera la joie de vos plus jeunes. Le parc est situé à l'embranchement du chemin Garrett et de la route 243 et offre en plus un air de détente avec des tables et un gazébo où vous pouvez pique-niquer, lire ou tout simplement relaxer.
- COLLECTE DE PLASTIQUE AGRICOLE** → La collecte de plastique agricole connaît un bon succès. Chaque sac de plastique ainsi récupéré représente +/- 45 lbs de matières résiduelles en moins envoyé au centre d'enfouissement. Lors de la première collecte, 36 sacs de plastique agricole avaient été ramassés par la MRC. Il y a eu une forte augmentation lors de la deuxième collecte et c'est 127 sacs qui ont été ramassés. Cela représente 5 720lb ou plutôt 2,86 tonnes. BRAVO!
- MÉDAILLE POUR LES CHIENS** → Le Canton de Melbourne conserve une liste des médailles pour chien qui ont été distribuées au cours des dernières années. Par contre, elle n'est pas à jour alors si vous en aviez une, il serait bien de nous contacter afin de rectifier le tout. N'oubliez pas, les médailles sont GRATUITES!
- PHOTO CALENDRIER 2020** → Il est encore possible de soumettre vos photos pour le calendrier municipal et ce avant le 31 août 2019. Faites nous parvenir vos photos présent dans la municipalité avec une brève description de l'endroit d'où elles proviennent. 12 photos seront choisies parmi celles reçues pour figurer dans le calendrier qui sera distribué aux citoyens du Canton de Melbourne. Alors allez-y, sortez vos talents de photographe!



Faits saillants du rapport financier 2018 Canton de Melbourne



Chers contribuables et citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, et ce, afin d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, je suis fier de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2018 de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} avril 2019. Les états financiers consolidés ainsi que le sommaire de l'information financière peuvent être consultés au bureau municipal sis au 1257 route 243, Canton de Melbourne, aux heures ordinaires de bureau.

Le Rapport financier

Les états financiers au 31 décembre 2018 révèlent des revenus de fonctionnement de 1 823 673 \$ et les revenus d'investissements de 365 261 \$ (subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 2 188 934 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 1 753 258 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (revenus d'investissements, amortissements, affectations, etc.) les états financiers 2018 indiquent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 339 981 \$.

Rapport du vérificateur externe

La firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateurs de la Municipalité, certifie que les états financiers consolidés présentent une image fidèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, de la situation financière de la Municipalité du Canton de Melbourne pour l'exercice concerné.

Traitement des élus

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

La rémunération des élus à la Municipalité du Canton de Melbourne en 2018 était la suivante :

Maire	9 274 \$	allocation	4 637 \$	Total	13 911 \$
Conseillers (ères)	3 092 \$	allocation	1 546 \$	Total	4 638 \$

En plus, le maire recevait à titre de membre du conseil de la MRC du Val-Saint-François une rémunération de 1 162 \$ et une allocation de dépenses de 581 \$. Le maire suppléant recevait à titre de membre du conseil de la MRC du Val-Saint-François une rémunération de 259 \$ et une allocation de dépense de 129 \$.

De plus, chaque membre du conseil municipal recevait une rémunération additionnelle de 50 \$ ainsi qu'une allocation de dépense de 25 \$ pour chaque réunion de comité ou de commission dont il était membre et à laquelle il assistait.

James Johnston, maire

Présenté au conseil municipal le 3 juin 2019



Municipalité du Canton de Melbourne

1257, Route 243
Melbourne, Qc, Canada J0B 2B0
Téléphone : 819 826.3555
Fax : 819 826.3981
Courriel: admin.melcan@bellnet.ca

MONTH OF JUNE 2019 – CITIZENS BULLETIN

The next monthly council meeting will be held on Monday, July 8th. Citizens are welcome at these meetings which start at 7:30 p.m.

← COUNCIL MEETING

The Township of Melbourne has purchased a new Croque-livres. It is installed at the Marché Champêtre located at 1257, Route 243 behind the town hall. If you have used books for children and teenagers you can bring them to the town hall. They will be distributed throughout the season and will delight the youth of our municipality.

← A NEW CROQUE LIVRES

The market is now open for the summer season until the end of October. Come visit our local producers and discover the variety of products they have to offer and that are made or grown in the area.

← MARCHÉ CHAMPÊTRE

The municipality has purchased a new play structure for children and it has been installed at Coburn Park. It will delight all young visitors. The park is located at the junction of Garrett Road and Route 243 and offers a relaxing atmosphere with tables and a gazebo where you can have a picnic, read or simply relax.

← NEW PLAYSTRUCTURE

The MRC's first plastic pick up was a success. Each plastic bag picked up represents +/- 45 lbs of residual materials not sent to the landfill. During the first plastic pick up, 36 bags were collected. There was a big increase with the second pick up where 127 bags were collected. This represents 5 720lb or 2,86 tons. JUST GREAT!

← FARM PLASTIC PICK UP

The Township of Melbourne maintains a list of dog tags that have been distributed in the past years. This list needs to be updated. Please contact the municipality to confirm your dog's tag number. If your dog doesn't have a tag or if it has lost its tag, please contact the municipality. Remember the tags are FREE!

← DOG TAGS

It is still possible to submit your photos for the municipal calendar, and this, needs to be in before August 31st, 2019.

Send us pictures taken throughout the municipality with a brief description of where the photo was taken.

A total of 12 photos will be chosen among those received to appear in the calendar which will be distributed to the citizens of the Township of Melbourne.

So, go ahead, show us your photography skills!

← PICTURE FOR THE CALENDAR



Highlights of the 2018 Financial Report Canton de Melbourne



Dear taxpayers and citizens,

In accordance with article 176.2.2 of the Municipal Code of Québec, and in order to ensure a greater transparency of the municipal administration, I am proud to present the highlights of the 2018 financial report of the Canton de Melbourne.

The consolidated financial statements as at December 31, 2018, were tabled at the regular council meeting on April 1st, 2019. The consolidated financial statements and the summary of financial information are available at the municipal office at 1257 route 243, Canton de Melbourne, and can be consulted during regular office hours.

The Financial Report

The financial statements as at December 31, 2018 show operating revenues of 1 823 673 \$ and investment income of 365 261 \$ (grants), which generated total revenues of 2 188 934 \$ for this fiscal year. The various expenses of the municipality totaled 1 753 258 \$. Taking into account the various items of conciliation for tax purposes (investment income, depreciation, appropriations, etc.), the 2018 financial statements show a surplus of 339 981 \$.

External Auditor's Report

The firm, Raymond Chabot Grant Thornton, auditors of the Municipality, certify that the consolidated financial statements present fairly, in accordance with the Canadian Public Sector Accounting Standards, the financial position of the Canton de Melbourne for the fiscal year concerned.

Remuneration of the elected municipal officers

In accordance with article 11 of the Act respecting the remuneration of elected municipal officers, the municipality's financial report must contain a reference to the remuneration and expenses allowance that each member of the council receives from the municipality, a mandatory body of the municipality or a supramunicipal body.

The remuneration of elected officials of the Canton de Melbourne in 2017 was as follows:

Mayor	9 274 \$	allowance	4 637 \$	Total	13 911 \$
Councillors	3 092 \$	allowance	1 546 \$	Total	4 638 \$

In addition, the Mayor received a remuneration of 1 162 \$ and an expense allowance of 581 \$ as a member of the MRC du Val-Saint-François. The Pro-Mayor received a remuneration of 259 \$ and an expense allowance of 129 \$ as a member of the MRC du Val-Saint-François.

In addition, each member of the municipal council received an additional remuneration of 50 \$ as well as an expense allowance of 25 \$ for each committee meeting of which he was a member and attended.

James Johnston, Mayor

Presented to Council on June 3rd, 2019